

pour faire quelques remarques utiles aux cultivateurs, et je serais flatté qu'elles tombassent sous les yeux des curés, et qu'ils ne jugeassent pas indigne d'en donner l'explication à leurs paroissiens.

Dans plusieurs parties du Bas-Canada, les cultivateurs se sont opiniâtrés depuis plusieurs années à semer du blé, et dans beaucoup de circonstances ils n'ont pas même récolté la semence. Or, si les cultivateurs eussent plutôt semé du blé-dinde sur leur terre, ils auraient récolté un article presque aussi précieux que le blé, beaucoup plus aisé à cultiver, et qui eût été exempt des ravages de la mouche, et de la rouille. Le blé-dinde croît sur toutes les espèces de terre. Il doit être renchaussé, lorsqu'il est à une certaine hauteur, afin que les vents ne puissent le briser. On emploie le blé-dinde pour une infinité d'objets; c'est une excellente nourriture pour les animaux; la gelée ne peut lui faire tort; rien n'est meilleur pour engraisser les cochons.

Après le blé-dinde, l'article le plus profitable que l'on puisse semer ce sont les pois. Cet article est très-recherché pour l'importation, et le cultivateur est toujours certain de les vendre 3s. et 6d. le minot. Le blé-dinde obtient le même prix. Ils est maintenant à 1s. Je me flatte que ces remarques seront utiles à quelques-uns.

Je suis Monsieur,
T. H.

Montréal 10 Février 1847.

LA CHIMIE AGRICOLE,

Mise à la portée de tout le monde.—Ouvrage très-simplifié, à l'usage des agriculteurs Canadiens et particulièrement des écoles élémentaires. Par N. Aubin.

Tel est le titre d'un petit ouvrage de 116 pages, format in-12, bien imprimé, et qui est dédié, par le propriétaire et l'auteur, à J. B. Meilleur, écuyer M. D. surintendant de l'éducation dans le Bas-Canada, "comme un faible tribut de considération et d'estime pour son zèle et ses efforts à promouvoir les connaissances utiles parmi ses concitoyens, aussi bien par ses propres travaux qu'en sa qualité officielle." Ce petit livre contient 10 chapitres, dans lesquels les premiers principes de la chimie sont clairement développés, et mis, comme l'indique le titre, à la portée de tout le monde; ces 10 chapitres renferment une foule de connaissances qui sont de la plus grande utilité dans les campagnes, et que nous espérons voir se répandre à l'aide de ce petit ouvrage. Il y a dans notre pays bien peu d'ouvrages d'agriculture qui puissent guider les cultivateurs dans leurs travaux; le traité de M. Evans est précieux, et nous voudrions le voir entre les mains de tous les habitants des campagnes, mais malheureusement, il n'est que fort peu répandu et le prix auquel il doit être vendu, est loin de contribuer à lui donner de la circulation. Le livre de M. Aubin est beaucoup moins coûteux, et il n'est pas un cultivateur qui ne soit à même d'en avoir un exemplaire dans sa famille, pour faire lire à ses enfans, et leur apprendre à abandonner les vieilles routines et adopter des systèmes plus avantageux.

Il nous est impossible d'entrer dans une analyse de ce petit ouvrage qui est lui-même une analyse des élémens de la chimie agricole; nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro, et nous donnerons quelques extraits intéressans de ce petit ouvrage. Bien qu'il soit peu volumineux, ceux qui voudront l'étudier pourront y puiser une infinité de renseignemens utiles. Nous espérons que les sociétés d'agriculture de tous les comités Canadiens en achèteront un certain nombre d'exemplaires qui seront distribués à bas prix aux cultivateurs des campagnes. Ce serait un excellent moyen de répandre les connaissances utiles parmi la population agricole. *Minerve.*

BULLETIN.

Ordinations.—Voyage dans l'Orient, par Messire Léon Gingras.—Agriculture, et de la Chimie agricole de M. Aubin.—Conversion.—Un conseiller aulique promu au sacerdocc.—Les Wilfridiens.—Les Maristes.—Le R. P. de Smet.

M. L. G. Rousseau a reçu les ordres mineurs dans la chapelle du collège de Montréal le 7 du présent mois, et le 14, il a reçu l'ordre sacré du sous-diaconat dans la cathédrale; ces deux ordinations ont été faites par Mgr. le Coadjuteur. M. Rousseau est destiné au diocèse de Walla-Walla, et doit partir avec Mgr. Blanchet, évêque de ce diocèse.

—M. LÉON GINGRAS, prêtre du Séminaire de Québec, est sur le point de publier son ouvrage dans l'Orient, mais il voudrait s'assurer d'un certain nombre de souscripteurs, afin de ne point s'exposer à une perte qui lui serait préjudiciable. Son ouvrage formera 2 vol. d'environ 500 pages chaque, et qui coûteront 12 chelins les deux. Quel est le Canadien qui refuserait d'encourager un compatriote? Un livre canadien dans une bibliothèque devrait y trouver une place d'honneur. On reproche aux Canadiens de ne pas écrire; ce ne sont pas les écrivains qui manquent, mais bien plutôt ceux qui devraient les encourager. Si tout ceux qui sont en état d'écrire étaient récompensés convenablement, on verrait plus d'auteurs en Canada qu'il n'y en a. Quand verrons-

nous le jour où l'on pourra se former une bibliothèque composée de bons ouvrages canadiens?

—Nous ne venions que d'écrire ces mots, lorsqu'on nous a présenté le *prospectus* d'un nouvel ouvrage qui sera sans doute bien agréable à ceux qui aiment à connaître l'histoire de leur pays; la vie des chefs illustres des peuples indiens est naturellement liée à notre histoire; ce serait presque une honte à un Canadien de ne pas connaître les héros et les grands guerriers que notre sol a produit. On trouvera dans nos colonnes le *prospectus* de cet intéressant ouvrage auquel nous souscrivons bien volontiers ainsi qu'au premier.

—Nous avons reproduit dans nos colonnes le bon témoignage que donne la *Minerve* sur la *Chimie agricole* de M. N. Aubin, et l'écrit de T. H. sur le blé-d'inde: nous observerons sur ce dernier, que les habitans ont été obligés de quitter la culture du blé-d'inde, à cause des gelées; car cette plante est très-tendre et bien difficile à mûrir; les gros vents et les tempêtes lui sont aussi très-nuisibles; pourtant il ne faudrait pas en quitter la culture entièrement pour cela; mais on pourrait préférer le petit blé-d'inde d'avance qui réussit mieux que notre ancien blé-d'inde canadien, il est moins exposé aux gelées du printemps parce qu'on peut le semer plus tard, et il a le tems de mûrir avant les gelées d'automne, les vents lui sont aussi moins dangereux, parce qu'il ne parvient pas à une aussi grande hauteur que le premier, et il produit autant pour le moins. Il me reste à dire un mot sur l'ouvrage de M. Aubin; l'ouvrage remplit bien la première partie du titre que lui a donné son auteur, c'est-à-dire, *chimie agricole*, mais je ne sais pas s'il remplit aussi bien la seconde, *mise à la portée de tout le monde*; je crois qu'il est bien difficile de parvenir à ce but. Un auteur en composant ses théories croit que tout le monde les comprendra aussi bien que lui; mais qu'on demande à un habitant qui aura lu l'ouvrage de M. Aubin: Qu'est-ce que c'est qu'un gaz? qu'est-ce que l'oxygène, l'hydrogène, l'acide carbonique, etc.? Que pourra-t-il vous répondre? Qu'a-t-il besoin de connaître ce que c'est que l'électricité, de connaître l'analyse du guano, de l'albumine, du gluten, du lait, des urines? A quoi peut lui servir la connaissance des compositions des vernis, (page 45) pour cultiver ses terres? Toutes ces choses pour les habitans sont des sciences vaines et inutiles. Je suis pourtant loin de mépriser ces sciences, et je reconnais que par leurs moyens on peut renouveler nos terres qui sont épuisées, mais je veux dire seulement que ces sciences ne sont pas à la portée des cultivateurs qui n'ont jamais entré dans un laboratoire de chimie, et qui ne peuvent rien comprendre à toutes les définitions qu'on leur en fait. Que les savans les étudient, et qu'ils donnent ensuite aux cultivateurs le résultat de leurs études en leur conseillant des pratiques simples et aisées; cela suffirait.

—Mais j'en reviens aux sociétés d'agriculture dont j'ai parlé ailleurs; qu'on établisse dans chaque paroisse, ou au moins dans chaque comté, un bureau d'agriculture. Que ces bureaux soient reconnus par la législature; qu'ils aient le moyen de récompenser ceux qui cultiveront d'après des méthodes données par eux, et de punir en poursuivant devant un magistrat ceux qui y manqueraient; par exemple; un habitant qui aurait soin de bien ramasser ses fumiers, en faisant une fosse près de ses batimens, qui disposerait des dallots dans ses écuries dont les pontages seraient bien boisés, pour conduire les eaux des animaux à ce tas de fumier, qui en outre aurait soin de le couvrir pour empêcher que les sels ne s'en évaporaissent point; celui-là mériterait une récompense; au contraire celui qui laisserait ses fumiers, à la porte de ses batimens, qui le printemps, à même le soin de faire des rigoles pour envoyer les eaux du fumier dans les fossés, ce qui est envoyer ses écus à la rivière, celui-là serait punissable d'une amende suivant sa négligence, d'autant plus que bien souvent la maladie et les mortalités des animaux dans le printemps sont en grande partie occasionnées par ces eaux de fumier, qu'ils boivent dans les mares qui se font à l'entour des batimens. Celui qui aura le mieux labouré sa terre, qui l'aura suffisamment égoutée et fumée aura droit à une récompense d'après la décision des juges du bureau d'agriculture. Ce qui serait mieux que de récompenser celui qui a le plus bel animal qui souvent a été engraisé aux dépens des autres qui sont d'une maigreur à faire peur. Nous avons vécu assez longtems parmi les habitans